

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 30 MARS 2015 à 19H
Séance ordinaire
Convocation le 23.03.2015
Affichage le 06.04.2015

Étaient présents : Mmes, MM les conseillers municipaux :

Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Michelle MILLET, Natacha BAILLY, Liliane REGAD, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Bernard DEFFONTAINE, Joël GAUTHIER, Jean SARON, Michel PRUVOT.

Absents excusés : Mme Josefa CHAUTEMPS a donné pouvoir à Mme Marie-Claire ROBEZ-MASSON pour voter en son nom, Mme Agnès ROUSSEAU a donné pouvoir à M. Francis LESEUR pour voter en son nom, M. Guy ROUSSEAU a donné pouvoir à M. Dominique DELACROIX pour voter en son nom.

Avant de commencer la séance, M. le Maire présente M. Sébastien REGAD, nouvel employé communal au conseil municipal.

Secrétaire de séance : Jean SARON.

Secrétaires de mairie : Isabelle BERTHET et Laurence TERRIER

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter une question à l'ordre du jour.

- Délibération convention de partenariat avec le SDIS pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 9 mars 2015

Adopté à l'unanimité.

2- Délibérations comptes administratifs exercice 2014 : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les comptes administratifs de l'exercice 2014.

A) COMMUNE

Section fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2014 sont de 758 121,15 € pour des recettes de 860 278,87 €, soit un excédent de 102 157,72 € qui, cumulé avec le report de l'exercice antérieur de 16 557,40 € fait ressortir un excédent de 118 715,12 €.

Section investissement

Les dépenses pour les investissements sont de 414 039,56 € à comparer à des recettes d'un montant de 700 674,73 € soit un excédent de 286 635,17 € qui, cumulé avec le solde déficitaire de l'exercice antérieur de 162 989,24 € donne un solde excédentaire de 123 645,93 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 : section de fonctionnement 118 715,12 €
 section d'investissement + 123 645,93 €

TOTAL 242 361,05 €

Restes à réaliser
 Dépenses : 72 800 €

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2014 peuvent se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	162 989,24 €		0,00 €	16 557,40 €	162 989,24 €	16 557,40 €
Opérations de l'exercice	414 039,56 €	700 674,73 €	758 121,15 €	860 278,87 €	1 172 160,71 €	1 560 953,60 €
TOTAUX	577 028,80 €	700 674,73 €	758 121,15 €	876 836,27 €	1 335 149,95 €	1 577 511,00 €
Résultats de clôture		123 645,93 €		118 715,12 €	0,00 €	242 361,05 €
Restes à réaliser	72 800,00 €				72 800,00 €	
TOTAUX CUMULES	649 828,80 €	700 674,73 €	758 121,15 €	876 836,27 €	1 407 949,95 €	1 577 511,00 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0	50 845,93 €	0,00 €	118 715,12 €	0,00 €	169 561,05 €

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2014 est adopté.

Délibération votée. N°39275150311

Abstentions : 2 (Mme ROBBEZ-MASSON + 1 pouvoir) ; Pour : 10 ; Contre : 0.

B) SPANC (budget annexe)

Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation 2014 sont de 1635,23 € pour des recettes de 2104,95 € soit un résultat de l'exercice 2014 excédentaire de 469,72 €.

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2014 du Service Public d'Assainissement Collectif est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150312

C) Lotissement Crêt Beloirbe (budget annexe)

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés					0 €	0 €
Opérations de l'exercice	1 076,99 €	0 €	1 076,99 €	1076,99 €	2 153,98 €	1 076,99 €
TOTAUX	1 076,99 €	0 €	1 076,99 €	1076,99 €	2 153,98 €	1 076,99 €
Résultats de clôture		0 €	1 076,99 €		1 076,99 €	0 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 076,99 €	0 €	1 076,99 €	1 076,99 €	2 153,98 €	1 076,99 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	1 076,99 €	0 €	0,00 €	0 €	1 076,99 €	0 €

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2014 du Lotissement Crêt Beloirbe est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150313

3 – Délibérations comptes de gestion exercice 2014 : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les comptes de gestion de l'exercice 2014.

A) COMMUNE

Le compte administratif et le compte de gestion de la commune sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150314

B) SPANC (budget annexe)

Le compte administratif et le compte de gestion du SPANC sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du SPANC dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150315

C) Lotissement Crêt Beloirbe (budget annexe)

Le compte administratif et le compte de gestion du Lotissement Crêt Beloirbe sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du Lotissement Crêt Beloirbe dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150316

4- Délibérations affectations de résultats de l'exercice 2014 : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX.

A) COMMUNE

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 72 800,00 €		
INVEST	-162 989,24 €		286 635,17 €	0	72 800,00	123 645,93 €
FONCT	275 015,64 €	258 458,24 €	102 157,72 €	Recettes		118 715,12 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2014	118 715,12 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		118 715,12 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2014	
Déficit à reporter (ligne002)		0,00 €

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150317

B) SPANC (budget annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2014	469,72 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		469,72 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2014	
Déficit à reporter (ligne002)		0,00 €

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150318

C) Lotissement Crêt Beloirbe (budget annexe)

Pas d'affectation de résultat.

5- Budgets prévisionnels : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les budgets prévisionnels 2015.

A) COMMUNE 2015

M. DELACROIX rend compte des travaux de la commission des finances. Il présente le budget 2015 en séance :

En fonctionnement : le budget 2015 est de 949 894,12 €

En investissement : le budget 2015 est de 729 195,05 €

Soit un budget 2015 de 1 677 699,65 €.

Il fait part des montants des dépenses prévues par chapitres de la section de fonctionnement :

Chapitre 011 – charges courantes : 230 831 €

Chapitre 012 - charges de personnel : 221 520 €

Chapitre 014 – atténuations de produits : 60 667 €

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : 152 730 €

Chapitre 66 – intérêts d'emprunts : 24 650 €

022 – Dépenses imprévues : 20 000 €

042 – Dotations aux amortissements : 5 361€

023 – virement de section à section : 234 135,12 €

Il est question ensuite, de présenter les dépenses de la section d'investissement par chapitres :

Chapitre 16 – emprunts : 51 310 €

Chapitre 20 – études : 10 500 €

Chapitre 21 : projet bâtiment mairie, columbarium, aménagement de bâtiments, voirie, unimog, musée, espace communal : 404 253 €
 Chapitre 23 - immobilisation en cours : 174 418,05 €
 041 – intégrations 68 714 €
 020 – dépenses imprévues : 20 000 €

Le budget 2015 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150319

B) Budget annexe SPANC 2015

Présentation de M. DELACROIX du budget annexe du service public d'assainissement non collectif 2015 en séance :

Section d'exploitation dépenses : 5 000,00 €.

Section d'exploitation recettes : 5 000,00 € (4530,28 + 469,72).

Total du budget 2015 : 5 000,00 €.

Le budget annexe SPANC 2015 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150320

C) Budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2015

Présentation de M. DELACROIX du budget annexe lotissement Crêt Beloirbe 2015 en séance :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

6015-ACHAT TERRAIN	116 150,00
6045-ETUDES	70 000,00
605- TRAVAUX	300 000,00
668- Ligne de trésorerie	
042-71355 variation stocks (sortie stock initial)	1 077,00
sous total	487 227,00
DF-RF=capacité d'autofinancement	0,00
moins excédent de Fonctionnement	
023 virement section d'Investissement	0,00
total	487 227,00

RECETTES

R002	
042-7133 Variation des en-cours de production de biens	116 150,00
042-7134 Variation des en-cours de production de services	71 077,00
042-71355 Variation des stocks de terrains aménagés	300 000,00
TOTAL	487 227,00

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

001 déficit d'investissement	1 077,00
040-3351 terrains	116 150,00
040-3354 études et prestations de services	71 077,00
040-3355 travaux	300 000,00
040-33586 Frais annexes financiers	
total	488 304,00

RECETTES

001 excédent d'investissement	
1068	
021 vir. de la sec. Fonct.	0,00
040-3355 sortie stock initial	1077,00
1641-OPFI	487227,00
total	488 304,00

Total du budget 2015 : 975 531,00 €.

Le budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2015 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150321

6- Délibération raccordement électrique ferme M. David VINCENT

M. le Maire explique au conseil municipal que suite au projet de construction d'un bâtiment agricole aux Eterpets de M. David VINCENT, il est nécessaire d'effectuer un raccordement électrique. Afin de conserver cette exploitation agricole sur la commune, il propose de prendre en charge le tiers du montant des travaux d'électrification, soit 4880 €. Le solde de 9760 € sera remboursé à la commune par M. David VINCENT au 1^{er} octobre 2015.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275150322

7- Délibération renouvellement convention de mise à disposition local bâtiment mairie.

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de M. Hervé TONNERRE, kinésithérapeute, il convient de renouveler pour un an la convention de mise à disposition des locaux situés 162 grande Rue.

Le montant du loyer, après délibération est fixé à 375 €.

Délibération votée à l'unanimité N°39275150323

8- Délibération convention de partenariat avec le SDIS pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

M. le Maire explique que M. Sébastien REGAD, nouvel employé communal fait partie des sapeurs-pompiers volontaires. Afin de préciser ses modalités de disponibilité opérationnelle et de disponibilité pour sa formation, il convient d'établir une convention avec le SDIS.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Délibération votée à l'unanimité N°39275150324

9- Informations et questions diverses

- M. le Maire rend lecture de la carte postale de remerciements envoyée par les enfants du RPI Lamoura – Lajoux lors de leur voyage scolaire à Paris.
 - M. le Maire informe le conseil municipal que les toilettes de l'Office de Tourisme ont été endommagées.
 - M. le Maire rend lecture des résultats des élections départementales du canton de Saint Lupicin.
 - M. BIENMILLER informe le conseil municipal que suite à la dernière réunion du Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses, la délégation de service public a été attribuée à SUEZ Environnement.
 - Mme REGAD rend compte des dernières réunions du PNR et du SMAAJ. Elle précise que la Valserine a été classée première rivière sauvage de France.
 - Projet mairie : M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'un des deux plans présentés par Mme Sandrine TISSOT, architecte. L'esquisse numéro un est retenue, elle précise que la salle de réunion du conseil municipal sera placée dans l'extension neuve.
-
- Prochaine réunion du conseil municipal : 4 mai 2015 à 19 heures.

La séance est levée à 22h.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Francis LESEUR,
Maire,

Le secrétaire,

